

Service social



***Développements récents en droit familial (1992)*, Recueil de textes présentés par le Service de formation permanente du Barreau du Québec, Cowansville, Éditions Yvon Blais, 1992, 332 pages.**

René Auclair

Volume 41, numéro 3, 1992

Intervenir en contexte d'autorité

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/706591ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/706591ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

École de service social de l'Université Laval

ISSN

1708-1734 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Auclair, R. (1992). Compte rendu de [*Développements récents en droit familial (1992)*, Recueil de textes présentés par le Service de formation permanente du Barreau du Québec, Cowansville, Éditions Yvon Blais, 1992, 332 pages.] *Service social*, 41(3), 132–133. <https://doi.org/10.7202/706591ar>

Tous droits réservés © Service social, 1992

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

érudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

DÉVELOPPEMENTS RÉCENTS EN DROIT FAMILIAL (1992)

Recueil de textes présentés par le Service de la formation permanente du Barreau du Québec,

Cowansville, Éditions Yvon Blais, 1992, 332 pages.

Il s'agit du 37^e recueil de textes présenté dans la série des colloques du Service de la formation permanente (SFP) du Barreau du Québec. Cet ouvrage regroupe les conférences qui ont été prononcées les 17 et 18 septembre 1992 à Montréal et à Québec.

Mme Claire L'Heureux-Dubé, juge à la Cour suprême du Canada, nous présente, dans la préface du livre, les sujets traités par les auteurs de la façon suivante.

Les sources traditionnelles du droit familial québécois, le Code civil du Québec et la jurisprudence, sont successivement abordées par M^e Jean-Pierre Senécal : la première est évaluée sous l'angle des dix années parcourues en matière de séparation et de divorce, tandis que l'heure juste nous est fournie quant à l'état de la seconde sur le patrimoine familial.

Le droit aux aliments est analysé selon deux optiques, aussi distinctes qu'intéressantes. M^e Élisabeth Pinard s'intéresse, dans un premier temps, à l'influence de la maladie du conjoint sur le droit à une pension alimentaire. La conférence de M^e Dominique Goubau porte, quant à elle, sur le capital dans le cadre des ordonnances alimentaires, sous l'angle à la fois du créancier et du débiteur.

La procédure civile, dont le rôle au sein de la pratique quotidienne du droit est, il va sans dire, primordial, fait l'objet de la conférence de M^e Marie-Christine Laberge : tous les aspects de la saisie avant jugement en matière familiale, de l'opportunité même du recours aux moyens de le contester, s'y trouvent savamment exposés.

L'enfant, première victime de l'éclatement de la cellule familiale, occupe une place tout aussi importante au sein du présent colloque : deux conférences lui sont consacrées. D'abord, M^e Danielle Richer nous livre ses réflexions sur les droits et obligations du « tiers » qui, n'étant pas le parent biologique de l'enfant, s'est néanmoins comporté comme le véritable parent de ce dernier. Par ailleurs, le drame de l'enlèvement international et interprovincial d'enfants appelle, de façon urgente, des remèdes conventionnels et législatifs appropriés : ces derniers se trouvent analysés par M^e Jean-Marc Neault, dont la conférence porte sur les aspects civils de l'enlèvement international d'enfants.

Finalement, puisque la sanction d'un droit comporte toujours une dimension financière, deux spécialistes se penchent sur cette question dans le contexte du droit familial. M^e Jean-Marie Fortin nous fournit, d'abord, une mise à jour de la fiscalité matrimoniale qui tient compte notamment des nouvelles règles pour les conjoints de fait. La conférence de M^e André

M. Matte porte, quant à elle, sur la question du REER et du régime de pension du conjoint.

Supporté par une jurisprudence importante, parsemé de notes explicatives et de tableaux, enrichi de plusieurs annexes, ce 37^e recueil de textes du Service de la formation permanente (SFP) du Barreau du Québec renferme une variété de points de vue. Si le recueil se démarque par sa diversité, cette variété s'estompe toutefois devant l'objectif commun à toutes les conférences qu'il rassemble : informer davantage sur le droit familial contemporain. Psychologues, sociologues, travailleurs sociaux ou simples citoyens intéressés par le droit familial, tous trouveront enseignements et information en parcourant cet ouvrage.

En somme, c'est un guide très bien construit qui permet d'acquérir rapidement une compréhension multidimensionnelle du droit familial dans le contexte de 1992.

René AUCLAIR

*École de service social
Université Laval*

Note : Les auteurs des textes sont Jean-Marie Fortin, Dominique Goubau, Marie-Christine Laberge, André M. Matte, Jean-Marc Neault, Élisabeth Pinard, Danielle Richer et Jean-Pierre Senécal.

ACTION COLLECTIVE ET DÉMOCRATIE LOCALE. LES MOUVEMENTS URBAINS MONTRÉLAIS

Pierre Hamel,

Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 1991, 239 pages.

Dès le premier chapitre, l'auteur annonce le pari majeur de sa démarche, soit de mener de front la réflexion théorique et l'étude concrète des mouvements sociaux sur la scène urbaine montréalaise. Lourd pari en effet qui comportait des risques, car la lecture de ce livre très dense et très fouillé sur le plan théorique en est d'autant plus difficile ; le fil conducteur de la démarche théorique croise celui des illustrations des mouvements sociaux. Cela amène des failles dans la démonstration théorique et dans la description des pratiques. Le livre s'adresse donc à un public qui connaît les grands courants de pensée sur les mouvements sociaux et les pratiques des mouvements sociaux depuis 1960.

Cet avertissement fait, ce livre est un effort intéressant et stimulant pour comprendre le sens et la portée de l'engagement des acteurs dans les